



APPEL DE CANDIDATURES

POSTE : RESPONSABLE DE L'INSPECTION ET DE L'URBANISME

Le service d'inspection et d'urbanisme de la MRC de D'Autray, qui dessert 9 municipalités locales, est à la recherche d'un responsable de l'inspection et de l'urbanisme pour compléter son équipe.

Comme professionnel du domaine de l'urbanisme, vous désirez joindre une équipe dynamique qui collabore afin de répondre aux besoins des populations de municipalités de petites et de moyennes tailles? Vous souhaitez bénéficier de conditions et d'avantages observés dans les centres urbains et vous détestez perdre du temps dans le trafic? Vous aimez l'idée de faire partie d'une organisation qui reconnaît l'expérience acquise dans la détermination des avantages sociaux et salariaux, mais aussi pour qui la conciliation travail-famille n'a plus de secret?

Transmettez-nous votre candidature, nous sommes impatients de vous rencontrer.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Relevant du directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire assume la responsabilité de l'émission de permis, de l'inspection et de l'urbanisme pour les municipalités locales. À ce titre, le titulaire assume pleinement les mandats suivants :

- Proposer les amendements nécessaires aux règlements municipaux sous sa responsabilité pour en assurer le bon fonctionnement;
- Effectuer les analyses de certains projets en lien avec la réglementation d'urbanisme et la planification du territoire, notamment les PIIA et les dérogations mineures;
- Assister le comité consultatif d'urbanisme (CCU), rédiger les procès-verbaux et faire le suivi;
- Procéder à l'émission des permis et certificats d'autorisation en conformité aux règlements applicables;
- Répondre aux demandes d'informations;
- Traiter les plaintes qui concernent le respect des règlements d'urbanisme;
- Effectuer des inspections et assurer le suivi quant à l'application des règlements d'urbanisme et d'environnement;
- Préparer les dossiers pénaux et représenter la municipalité, lorsque requis;
- Accompagner les inspecteurs en urbanisme et environnement dans les tâches qui requièrent une expertise dans le domaine de l'urbanisme.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES

Formation et expérience :

- Détenir un baccalauréat en urbanisme ou une formation équivalente;
- Expérience pertinente de travail d'au moins deux ans en milieu municipal est un atout.

Aptitudes et habiletés :

- Avoir une excellente connaissance des lois et règlements régissant les municipalités;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office et une bonne connaissance du logiciel AccèsCité Territoire;
- Posséder un véhicule automobile et un permis de conduire valide;
- Avoir de la facilité à communiquer verbalement et par écrit;
- Être doté d'un sens du service à la clientèle;
- Faire preuve de disponibilité et être prêt à travailler en dehors des heures normales de bureau;
- Faire preuve de jugement, d'esprit d'analyse, d'innovation, de leadership, de dynamisme et d'autonomie.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Salaire : selon les compétences et l'expérience.

Autres avantages : assurances collectives, régime de retraite, adhésion à une association professionnelle (OUQ).

Entrée en fonction et horaire : l'emploi débute en août, selon un horaire de base de 35 heures par semaine, du lundi au vendredi.

LIEU D'EMPLOI :

Bureau de la MRC de D'Autray à Ville St-Gabriel

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ au plus tard le 21 juillet 2023.

Coordonnées : info@mrcautray.qc.ca ou 550, rue De Montcalm, Berthierville, J0K 1A0

La forme masculine n'est utilisée ci-dessus que pour alléger le texte.